

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

**PROJET D'AMENAGEMENT ROUTIER ET DE FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE  
CORRIDOR BAMAKO-ZANTIEBOUGOU-BOUNDIALI-SAN PEDRO (PR8) :**

**SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ELABORATION D'UNE  
STRATEGIE DE PLANTATION ET D'ENTRETIEN D'ARBRES DANS LES PROJETS  
ROUTIERS AU MALI.**

**TRONCON ZANTIEBOUGOU-KOLONDIÉBA - FRONTIERE COTE D'IVOIRE (140 Km)**

**Secteur : Transports**

Financement	Instrument	Référence
<b>Banque Africaine de Développement</b>	<b>Prêt FAD : 50%</b>	n°21100150034295;
	<b>Don FAD : 25%</b>	n° 2100155031117;
	<b>Don UE (PAGODA) : 25%</b>	n° 5110155000254.

N° d'Identification du Projet : **P- Z1-DB0-0168**

Référence de l'avis : **AMI-PR8 N°001/S/DGR/MTI/2025 du 24 mars 2025**

1. Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de Développement et du Fonds européen de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement et de bitumage de la route Zantiébougou - Kolondiéba - Frontière Côte d'Ivoire (PR8), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de service de consultant pour l'élaboration d'une stratégie de plantation et d'entretien d'arbres dans les projets routiers au Mali.
2. Les services prévus au titre de ce contrat portent sur la formulation et l'élaboration d'un document de stratégie nationale de plantation et d'entretien d'arbres dans le cadre des projets routiers et programmes d'entretien routier au Mali. Ce document pourra constituer un outil d'orientation spécifique pour la réalisation de différents types de plantations d'arbres (au sens large du terme pour prendre en compte toutes espèces y compris celles non arborescentes) et pour les modalités d'entretien, en accompagnement aux activités de bitumage et d'entretien routier nonobstant les mesures pouvant être préconisées par les plans de gestion environnementale et sociale résultant des études d'impact de projet d'infrastructures routières. De manière spécifique, l'étude vise à :
  - Faire une analyse globale de la dégradation des ressources forestières et des émissions de gaz à effet de serre au Mali en accordant une attention particulière aux contributions des infrastructures routières et du secteur des transports et tirer les enseignements utiles dans le cadre du sujet traité ;
  - Dégager les fondements politiques, juridiques et techniques de la stratégie de plantation et d'entretien d'arbres, en rapport avec les projets routiers et programmes d'entretien routier ;

- Identifier les enjeux de la stratégie et en définir les objectifs (objectif général et objectifs spécifiques);
- Préciser les différents types de plantations à réaliser et à entretenir et leurs contextes spécifiques (en agglomération, en rase campagne, aux carrefours.);
- Indiquer les différentes espèces et leurs utilisations selon les types de plantation et selon les zones climatiques du pays ;
- Fournir des indications sur les coûts des différents types de plantations et les coûts d'entretien;
- Proposer un mécanisme opérationnel de mise en œuvre de la stratégie incluant une claire définition des rôles et responsabilités des différents acteurs;
- Présenter en annexe du document des normes techniques pour la réalisation des plantations de leur entretien et de leur sécurisation

Ces interventions seront réalisées dans le respect des règles de l'art et de concert avec le service bénéficiaire qu'est la Direction générale des Eaux et Forêts du Mali.

La période de mise en œuvre est de trois (03) mois maximum à compter du mois de juin 2025 (date prévisionnelle de démarrage des prestations) et devra comporter deux phases à savoir : (i) au démarrage, un rapport d'établissement correspondant à l'étape de cadrage de l'étude au terme de laquelle les contours de l'étude seront précisés, la méthodologie de travail et le planning d'exécution affinés. Sa durée ne devrait pas excéder 7 jours de travail ; et (ii) une étape de production, validation et de finalisation du document. Elle porte sur l'examen du document provisoire en atelier dont les conclusions seront exploitées par le consultant pour la rédaction de la version finale de la stratégie.

3. Le Ministère des Transports et des Infrastructures (MTI), invite les Consultants Individuels intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Les Consultants individuels intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution des contrats analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet ou du groupement, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels, etc.). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 50 pages (La reproduction des documents en recto verso est vivement conseillée).

Les critères d'évaluation pour la liste restreinte notés sur un total de 100 points sont :

Critères	Note pondérée pour le critère
<b>1 Qualification générale et expérience professionnelle :</b> Expérience générale du consultant dans le domaine des sciences biologiques, de la foresterie et/ou de l'environnement ( <b>Diplômes et aptitude pour la tâche à accomplir</b> )	<b>10</b>

Critères	Note pondérée pour le critère
<p>a) <b>Formation:</b> Formation universitaire de niveau Bac +5 en <i>sciences biologiques, de la foresterie et/ou de l' environnement</i> ou discipline similaire. « <i>Les candidats n'ayant pas le niveau de formation requis ou fourni le diplôme conforme seront éliminés</i>».</p> <p>b) <b>Expérience générale :</b> Avoir cumulé au moins quinze (15) années d'expériences professionnelles dans le domaine d'évaluation et d'études d'impacts environnemental et social, d'audit environnemental et social, de la formulation des politiques et stratégies dans les domaines de l'environnement et/ou de la foresterie, du changement climatique Modalité d'application : <b>deux (2) points</b> par année d'expérience, jusqu'à concurrence de vingt (20) points ;</p>	<b>20</b>
<b>2-Expérience spécifique relative aux tâches à effectuer décrites dans les TDR</b>	<b>70</b>
<p>2.1 <i>Expérience dans la formulation des politiques et stratégies dans les domaines de l'environnement et/ou de la foresterie, du changement climatique ;</i> <b>Note totale 32 points à raison de 8 points par expérience ;</b></p> <p>2.2 <i>Expérience dans l'élaboration et/ou la mise en œuvre des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) des projets routiers en Afrique subsaharienne ;</i> <b>Note totale 18 points à raison de 9 points par expérience</b></p> <p>2.3 <i>Bonne connaissance des techniques et enjeux de la plantation d'arbres en Afrique subsaharienne et particulièrement dans les pays sahéliens ;</i> <b>Note totale 10 points, soit 2,5 points par expérience/formation</b></p> <p>2.4 <i>L'expérience du Consultant en matière d'aménagement paysager en Afrique subsaharienne ;</i> <b>Note totale 05 points soit 2,5 points par expérience</b></p> <p>2.5 <i>Connaissance des cadres institutionnels de gestion des projets routiers, de l'environnement et des ressources forestières ;</i> <b>Note totale 05 points, soit 2,5 points par expérience/formation</b></p>	<p>32</p> <p>18</p> <p>10</p> <p>05</p> <p>05</p>
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

Le score minimum requis pour être présélectionné est de 70 points/100.

En cas d'égalité de note, les candidats seront départagés sur la base du nombre d'expériences spécifiques justifiées évaluées au point 2.1.

**NB :** Chaque référence sera résumée sur une fiche de projet et sera prise en compte seulement si le candidat y joint les justificatifs comportant les coordonnées des Maîtres d'Ouvrage permettant la

vérification éventuelle des informations fournies : attestation de bonne fin d'exécution et certificats de formation sont à joindre obligatoirement pour justification.

Pour les prestations en cours, il est obligatoire de joindre une copie de la page de garde et de la page de signature du contrat.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de Développement (BAD) », édition octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.
5. Les Consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de références aux adresses mentionnées ci-dessous aux horaires suivants : 08 h 00 (GMT) à 12 h 00 (GMT) le matin et 14 h 30 GMT à 16 h 00 GMT dans l'après-midi.

**Ministère des Transports et des Infrastructures,  
Direction générale des Routes,**

Avenue de la Liberté, Face Grand Hôtel, Bamako, République du Mali.  
BP 1758/ Téléphone : (223) 20 23 60 88/20 22 40 96,

Email : [codiall@yahoo.fr](mailto:codiall@yahoo.fr) avec copie à [alioutraore46@yahoo.fr](mailto:alioutraore46@yahoo.fr) ; [sounfsy@gmail.com](mailto:sounfsy@gmail.com) ,  
[dembelebakari@yahoo.fr](mailto:dembelebakari@yahoo.fr) ; [aboubacarbilal@gmail.com](mailto:aboubacarbilal@gmail.com); [moufof2006@yahoo.fr](mailto:moufof2006@yahoo.fr)  
[soumaladia@yahoo.fr](mailto:soumaladia@yahoo.fr) ; [kdjouguel@gmail.com](mailto:kdjouguel@gmail.com) et à [kadifilia@yahoo.fr](mailto:kadifilia@yahoo.fr)

6. Les expressions d'intérêt rédigées en français doivent être déposées ou envoyées aux adresses physiques ou électroniques mentionnées ci-dessous au plus tard **le 22 avril** et porter expressément la mention « **Manifestation d'Intérêt pour les services de Consultant pour l'élaboration d'une stratégie de plantation et d'entretien d'arbres dans les projets routiers au Mali** ».

**A l'attention de Monsieur le Directeur des Finances et du Matériel du Ministère des Transports et des Infrastructures,**

Avenue de la Liberté (face au Grand Hôtel) BP 78 Bamako, République du Mali ;  
Tél. : (+223) 20 22 23 81 / 20 23 14 50; Fax : (+223) 20 23 90 60.

Email : [alioutraore46@yahoo.fr](mailto:alioutraore46@yahoo.fr) avec copie à [codiall@yahoo.fr](mailto:codiall@yahoo.fr); [sounfsy@gmail.com](mailto:sounfsy@gmail.com) ,  
[dembelebakari@yahoo.fr](mailto:dembelebakari@yahoo.fr) ; [aboubacarbilal@gmail.com](mailto:aboubacarbilal@gmail.com); [moufof2006@yahoo.fr](mailto:moufof2006@yahoo.fr)  
[soumaladia@yahoo.fr](mailto:soumaladia@yahoo.fr) ; [kdjouguel@gmail.com](mailto:kdjouguel@gmail.com) et à [kadifilia@yahoo.fr](mailto:kadifilia@yahoo.fr)

**Pour le ministre et par ordre,  
Le Secrétaire général,**

**Mama DJENEPO**  
Chevalier de l'Ordre national